



**Bulletin du prieuré
saint Louis-Marie Grignon
de Montfort**

1, chemin de Gastines

Faye d'Anjou

49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON

Chapelles d'Angers, de Chemillé,
d'Avrillé, de Saumur, et de Thouars

**Fraternité sacerdotale
Saint-Pie X**

Des sacres pour l'Eglise

Abbé Sébastien Gabard

« La vie éternelle, c'est qu'ils Vous connaissent Vous le seul vrai Dieu, et celui que Vous avez envoyé Jésus-Christ. » (Jn 17,3)

Toutes les âmes veulent vivre, et la vie des âmes -leur oxygène - consiste dans la connaissance et la contemplation du seul vrai Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ.

C'est par la vertu théologale de Foi, que nos âmes sont élevées à cette connaissance intime du bon Dieu et de notre Sauveur, Jésus. Par la Foi, les âmes vivent et participent à la vie-même de Notre Seigneur Jésus-Christ.

C'est pourquoi Jésus a donné une mission au chef de l'Eglise catholique, le premier pape saint Pierre : « j'ai prié pour toi, afin que ta Foi ne défaille point ; et toi, quand tu seras converti, tu confirmeras tes frères dans la Foi. » (Lc 22,32)

Avec le pape, tous les évêques et leurs prêtres diocésains, ainsi que toutes les congrégations religieuses catholiques ont mission de proposer la Foi et de



Sacres épiscopaux par saint Pie X,
dans la chapelle sixtine

confirmer cette vertu dans l'âme des fidèles ; il est nécessaire à la vie des âmes qu'elles vivent de Foi, pour leur salut éternel. Dans cette mesure, « on doit observer l'équité canonique, sans perdre de vue le salut des âmes qui doit toujours être dans l'Eglise la loi suprême. » (Nouveau Code de droit canonique, §1752)

Les âmes sont de plus en plus nombreuses depuis six ans, à réclamer explicitement la vie surnaturelle, que seule l'Eglise catholique peut leur octroyer par la vertu de Foi. Les âmes réclament de vivre !

Or en même temps que ce mouvement de conversion et d'appel des âmes s'intensifie, en même temps les autorités ecclésiastiques mettent des cadenas

aux réservoirs principaux de cette vie de Foi. Ces sources principales sont le Sauveur Jésus-Christ, son assistante inséparable la sainte Vierge Marie, et les sacrements.

Prieuré de Gastines

02 41 74 12 78

prieuredegastines@orange.fr

retraites.gastines@fsspx.fr

**M. l'abbé Sébastien Gabard,
prieur**

02 41 74 12 78 - 06 48 55 66 24
49p.gastines@fsspx.fr

M. l'abbé Philippe Pazat

06 34 14 66 09 p.pazat@fsspx.email

M. l'abbé Louis - Marie Buchet

06 63 26 77 77

lm.buchet@fsspx.email

M. l'abbé Thierry Roy

07 86 93 99 31 - t.roy@fsspx.email

**M. l'abbé François - Régis
de Bonnafos**

07 83 50 53 47

fr.debonnafos@fsspx.email

M. l'abbé Bernard Jouannic

06 44 91 02 50

b.jouannic@fsspx.email

- le 19 mai 2025, notre pape Léon XIV réunit les principaux représentants des systèmes religieux chrétiens, et affirme que le but de l'oecuménisme et des religions est « *le bien de l'humanité et la sauvegarde de la maison commune.* » La religion ne semble plus avoir pour objectif la promotion du Rédempteur, Jésus-Christ, ni l'extension de la Foi pour la vie éternelle ;

- le 4 novembre 2025, le cardinal Fernandez, préfet du Dicastère pour la Doctrine de la Foi, promulgue une Note doctrinale *Mater populi fidelis*. Avec l'aval du Saint-Père, son Eminence nous explique qu'il ne faut plus invoquer Notre-Dame pour recevoir de ses mains les grâces du Ciel, car agir ainsi serait une injure faite au seul et unique Médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ. La sainte Vierge Marie n'aurait plus le droit, ni le devoir d'être le canal privilégié de la vie obtenue pour nos âmes par Jésus-Christ.

- lors du consistoire de janvier 2026, le cardinal Roche fit part aux cardinaux d'un texte claire, logique et cohérent, qui rappelle la volonté du Saint-Siège de s'inscrire dans la recherche d'unité liturgique du pape François. La norme liturgique doit être exclusivement la nouvelle messe promulguée par le pape Paul VI en 1969. La pastorale traditionnelle et la messe de toujours, dite « messe de saint-Pie-V », ne peuvent pas coexister avec la nouvelle liturgie. Ce rite tridentin ne peut qu'être périmé, et son usage, tout au plus une « *concession* », « *en aucune manière une promotion* ».

Or, comme l'exprime notre Supérieur général, la seule liturgie qui exprime adéquatement, de manière immuable et non évolutive, la conception traditionnelle de l'Église, de la vie chrétienne, du sacerdoce catholique, c'est celle de toujours.

Face à ce constat doctrinal, face à l'impossibilité pour les âmes d'accéder librement et pleinement aux sources vitales de la Foi, nos Supérieurs de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X ont estimé qu'il est du devoir d'une congrégation sacerdotale traditionnelle d'appliquer l'axiome classique qui préside à toutes les décisions dans l'Église catholique : « *suprema lex, salus animarum* », la loi suprême est d'assurer le salut des âmes. La Fraternité a conservé depuis des années, ces trésors de Foi et de grâces que les âmes asphyxiées réclament de toute part ; notre Supérieur général se propose de les distribuer :

« Il s'agit tout simplement d'une question de charité. Nous ne voulons pas nous donner une mission que nous n'avons pas. Mais en même temps, nous ne pouvons pas refuser de répondre à la détresse spirituelle des âmes qui, de plus en plus, sont perplexes, désorientées, perdues. Elles appellent au secours. Et après avoir longtemps cherché, c'est tout naturellement dans les richesses de la Tradition de l'Église, intégralement vécue, qu'elles trouvent, avec une joie très profonde, la lumière et le réconfort. Sur ces âmes, nous avons une véritable responsabilité, même si nous n'avons pas de mission officielle : si quelqu'un

voit dans la rue une personne en danger, il est tenu de lui venir en aide selon ses possibilités, même s'il n'est ni pompier ni policier.

Le nombre des âmes qui se sont ainsi adressées à nous a crû sans cesse au fil des années, et a même considérablement augmenté durant la dernière décennie. Ignorer leurs besoins et les abandonner, cela signifierait les trahir, et par là trahir l'Église elle-même car, encore une fois, l'Église existe pour les âmes, et non pour alimenter des discours vains et futiles. »

C'est pourquoi, la Fraternité, après avoir sollicité de nombreuses fois le Saint-Père sans recevoir de réponse, se propose de procéder à des sacres épiscopaux le 1^{er} juillet 2026, à Ecône en Suisse. Les deux évêques auxiliaires de la Fraternité ne suffisent plus pour répondre à la demande d'ordinations sacerdotales et de confirmations, or il faut des évêques pour former et ordonner les prêtres qui porteront la Foi et la grâce aux âmes qui souhaitent la nourriture catholique traditionnelle.

Nous percevons les raisons doctrinales et pastorales évoquées, mais est-ce prudent, diriez-vous, de procéder à des sacres alors que les autres congrégations de rite traditionnel semblent s'en sortir aujourd'hui ? Le mouvement conservateur ne s'intensifie-t-il pas dans l'Église ?

Il est certain que les prêtres de ces instituts font du bien et portent la grâce aux âmes, nous nous en réjouissons ; cependant les fidèles ne peuvent trouver près d'eux une sécurité pour vivre traditionnellement sur le long terme. Le cardinal Roche a clairement exprimé en janvier dernier, que l'octroie de la pastorale traditionnelle ne peut faire que l'objet d'une concession ponctuelle, liée au choix de l'évêque diocésain. Toute promotion en est interdite, d'autant plus que ces instituts pour exister, doivent laisser entendre qu'ils sont fidèles aux enseignements de Vatican II et qu'ils reconnaissent la légitimité de la nouvelle messe de Paul VI. Leur existence repose sur une situation précaire, faites de compromissions pratiques et d'ambiguïtés doctrinales ; cette situation n'est pas stable pour la transmission de la Foi.

Ainsi, la Fraternité ayant eu la possibilité de garder les canaux de la Foi déverrouillés, se met au service du Saint-Père et des âmes pour assurer la transmission libre et pleine de la doctrine et de la grâce de Jésus-Christ. C'est sans aucune intention de rébellion, sans défit à l'égard de nos autorités romaines et sans amertume, que nos Supérieurs proposent ces sacres épiscopaux. Le Saint-Père estimera peut-être devoir sanctionner la bonne volonté avec laquelle la Fraternité agit, mais l'abbé Pagliarani est dans une grande paix intérieure, obéissant à la mission qui nous est confiée par l'Église de sauver les âmes, obéissance qui peut conduire à la Croix.

Chronique du prieuré

Frère Pascal

Notre chronique s'ouvre avec la sortie le temps d'un week-end, d'une patrouille scout sur nos terres. Elle les quitta avec le sourire aux lèvres malgré les températures négatives de ce samedi 3 janvier. Respect !

Ce lundi 12, les étudiants professionnels profitèrent du savoir impressionnant de l'abbé Roy qui leur proposa cette conférence : « y a-t-il contradiction entre La philosophie thomiste et la physique moderne... » Dans le passé, vos professeurs auraient ajouté froidement cette exigence : « Vous avez 3 heures ! »

Ces 19 et 20 janvier, une vingtaine de prêtres et 3 frères se réunirent autour de l'Abbé de Villemagne second Supérieur en France, pour leur réunion du doyenné. Outre les conférences spirituelles ou les moments de prières communes, ils profitèrent de la matinée pour constater l'avancement et la qualité des travaux de la collégiale de Thouars sous la direction de l'abbé Roy qui munit d'un micro leur donna moult détails en montant les marches métalliques de l'échafaudage solidement arrimé.

Pour 2 jours, 20 élèves de 3ème de la Placelière s'installèrent dans nos murs ce mercredi 21. Ils suivent une retraite adaptée à leur âge qui alternent moment de réflexion et de détente !

Le 21 janvier rappelle pour toujours la mort du Roi Louis XVI. Du fond de sa prison, ces vers tirés de l'autobiographie rédigé sans doute par Charles Notre 1^{er}, roi d'Angleterre, qui plus d'un siècle plus tôt, subit d'identiques tourments, l'aidèrent certainement : « Cette splendide, mais exténuante Couronne je la piétine de toutes façons. Avec joie, je prends cette Couronne d'épines bien qu'aiguillée, elle est facile à porter... » Eikon Basilike

Ce lundi 2 janvier, à Chemillé comme à Angers, les cérémonies de la bénédiction des cierges suivie de la procession se déroulèrent dans une belle atmosphère avec une différence toutefois comme l'a noté notre reporter : ici seul le prêtre se déplaçait, là, les fidèles le suivirent dans les rues adjacentes de la chapelle. Dans les deux cas, toutefois, une belle communauté recueillie était rassemblée devant l'autel.

Les Sœurs, ce samedi 7 janvier accueillent à Gastines une quinzaine de jeunes filles ferventes pour la Journées Mariale. Elles ont raison de se regrouper car le programme se révèle puissant. Les Sœurs donnent ainsi sans doute raison au poète qui écrivit : « L'éducation ce n'est pas remplir un seau, c'est allumer un feu ! » W. Butler Yeats. Pendant ce temps, les tronçonneuses de nos amis les « Bûcherons d'un jour » distillaient une toile de

fond sonore mécanique régulière mais surtout redoutablement efficace ! Merci à eux.

Et revoilà nos amis scouts ! Ce samedi 22 février, La forêt humidifiée par les pluies des derniers jours se remplit de cris, de rires et du bruit confus de leurs jeux... Ce qui ne trouble nullement les deux agneaux qui comme dans la poésie, têtent encore leur mère...

Les étudiants de Thouars comme les « Jeunes Pros » d'Angers profitent des lumières historiques de l'abbé Roy qui explique les tenants et les aboutissants de la sinistre nuit du 23 au 24 août 1572, la Nuit donc de la Saint-Barthélemy.

Et nos retraites spirituelles regroupent toujours plus de volontaires dans un rythme régulier. Les témoignages le démontrent, la ferveur est là, l'ambiance finale et les témoignages le démontrent également.

Ce soir, à Angers, après avoir assisté à la messe, ce sont les membres du MJCF qui dans la cadre de leur formation d'animateurs, planchent sur le thème de la politique chrétienne. C'est l'abbé de Bonnafos qui conduit cette studieuse soirée du mercredi 11 mars.

Ce dimanche 15 mars, les familles du MCF se retrouvent à Gastines. Les enfants de la Croisade eucharistique en profitent pour raviver leurs pieuses motivations.

Dans toutes nos chapelles retentissent les louanges en l'honneur de saint Joseph que nous fêtons ce jeudi. Le dimanche suivant outre le fait que les voiles violets couvrent une nouvelle fois les statues de nos églises, 150 fidèles de toutes les chapelles se regroupèrent à 14h devant l'église paroissiale de Baugé pour un Chemin de Croix suivi dans les rues de la ville. Il se clôtura devant le reliquaire de la Vraie Croix au monastère de la Communauté des Filles du Cœur de Marie. Une belle foule, familiale et recueillie qui pria et chanta derrière ses prêtres avec zèle. Plus discrètement, ce même jour, l'abbé Pazat soutenait la ferveur des membres du tiers-Ordre qui se regroupait à Gastines.

Quel Dimanche !



Annonces diverses :

- Réunions du MCF et de la Croisade eucharistique pour toutes les chapelles : **les dimanches 10 mai**
- Journée Mariale : **2 mai**. Pour les jeunes filles à partir de 14 ans
- Journées de bûcheronnage à Gastines : **2 mai** (s'adresser à M. Samuel Morille : 07 68 48 48 22)
- Réunions du Tiers-Ordre de la FSSPX : **dimanche 22 mars à Gastines**
- Ouvroir Sainte-Anne : **jeudi 28 mai** - s'adresser à Madame Lydie Guérineau (06 11 58 12 43)
- Intention du mois d'avril de la Croisade eucharistique : Pour que les jeunes répondent à l'appel de Dieu
- **dimanche 26 avril** : pèlerinage à Saint-Joseph du Chêne - à Villedieu-la-Blouère

**Les abbés, frère, sœurs du
Domaine de Gastines vous
souhaitent de saintes fêtes de
Pâques. « Jésus est vraiment
ressuscité - Alleluia ! »**

Témoignages de retraitants de Gastines :

- Cinq jours pour le Ciel ! Cinq jours vers le Ciel ! 11^{ème} retraite, continuez à m'indiquer le chemin du Ciel.
- Comme toutes le précédentes, cette retraite aura été, derrière une apparente répétition, différente des autres par les lumières et les grâces reçues de la Providence. J'ai la conviction que les retraites sont nécessaires et qu'elles sont indispensables pour progresser sur le chemin de la perfection chrétienne.
- Je remarque après lecture des autres témoignages que je n'ai pas de profondeur d'esprit... Mais bon, je le dis et le redis avec les autres , merci !
- Un semaine ? C'est long, mais au final on en retire que des avantages !
- Chaque retraite est vraiment différente, elle apporte un éclairage supplémentaire sur soi-même et sur notre devoir : Aimer Dieu par dessus tout ! Merci !
- Comme un client heureux est un client qui revient, je vous dis à bientôt et merci.
- Merci pour vos prédications, vos conseils, vos prières, vos silence et votre humour.
- Qu'il fut difficile de s'élancer dans cette aventure qu'est la retraite. Vous faites beaucoup de bien aux âmes et j'en ai profité pour me recentrer sur l'essentiel. Merci aux prêtres et aux religieux.

Premières communions : jeudi 14 mai :
récollecion à Gastines : mercredi 13 mai de 14h à 16h

Communions solennelles : dimanche 17 mai :
récollecion de 3 jours à la Placelière pour les garçons - au Rafflay pour les jeunes filles.

Confirmations : dimanche 31 mai à Thouars
récollecion à Gastines : samedi 30 mai, de 9h à 17h

Carnet de famille :

Chapelle d'Angers :
Baptême de Dismas Corpelet, le 28 février
Baptême de Mathilde Géliéneau, le 22 mars.
Chapelle de Chemillé :
Baptême de Firmin Loiseau, le 21 mars.

BELLEVIGNE-EN-LAYON :

Prieuré St-Louis-Marie Grignon de Montfort ;
1 chemin de Gastines - Faye-d'Anjou - 49380
Dimanche : vêpres et salut à 18h00
En semaine : tous les jours à 7h30

ANGERS :

chapelle St Pie X
109, bis, rue Jean-Jaurès
49000 (prendre l'impasse)

Dimanche : messe chantée 10h30

En semaine : lundis (en principe), mercredis, vendredis, et samedis à 18h30 (se renseigner pour les autres jours) -
confessions 1/2h avant les messes

AVRILLÉ (moniales dominicaines)

monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval - 49240

Dimanche : messe chantée à 8h00

En semaine : messe chantée à 9h50

CHEMILLÉ :

chapelle St Joseph, 14 rue du Presbytère - 49120

Dimanche : messe lue à 8h30, puis messe chantée à 10h30

Confessions à partir de 8h00, entre et pendant les messes.

En semaine : mercredis et vendredis messe basse à 19h00
ainsi que les premiers samedis du mois.

confessions 1/2h avant les messes.

SAUMUR :

chapelle Ste Jeanne Delanoue
2, rue du Port-Cigongne - 49400

Dimanche : *confessions à 8h00* ; messe chantée à 8h45
(certains dimanches : messe lue supplémentaire à 11h00)

Samedi : *confessions à 17h00*, messe basse à 18h00

THOUARS :

collégiale Notre-Dame,
Place du château - 79100

Dimanche : *confessions à 10h00* - messe chantée à 10h45